

Noos, lâché par Liberty, est cédé au fonds

Cinven

Comme nous vous l'annoncions en mars dernier, le fonds d'investissement Cinven associé à l'opérateur luxembourgeois Altice reprendra Noos, propriété de Liberty Global. Après France Télécom Câble, et NC Numéricable, qu'il s'est offert pour un montant de 530 millions, c'est au tour de Noos de tomber dans son escarcelle.

Selon le *Figaro Economie*, la vente a été signée pour un montant de 1,25 milliard d'euros soit si on rapporte cette somme aux résultats 2005 du câblo-opérateur à 11,4 fois le cash flow de la société. La nouvelle entité, après consolidation, concentrera 90% des réseaux du câble français. Cette situation de quasi monopole ne manquera pas de susciter des objections au sein de la Commission européenne qui doit donner son accord. L'autorisation pourrait poser quelque souci. Des conditions particulières pourraient être imposées. On peut s'étonner de cette concentration des acteurs. La création d'un seul groupe pourrait-elle revitaliser ce marché du câble en panne? En France, le 'câble' souffrirait d'une trop grande fragmentation de l'offre. On compte pourtant 4,3 millions de français abonnés au câble dont 2 millions via Noos. Mais dans l'Internet, le câble patine avec 600.000 abonnements. Pour contrer l'offensive de la TNT et la solide position de la technologie ADSL via le réseau téléphonique, Cinven et Altice ont annoncé un plan d'investissement agressif de 300 millions dont 120 millions dès cette année pour moderniser le réseau et proposer un service de meilleure qualité, autant dire qu'il y a du travail. Car si le réseau câblé est plutôt meilleur en terme de débit que celui de l'ADSL, les câblo-opérateurs se sont endormis sur leurs lauriers et aujourd'hui ils sont dépassés par la concurrence très forte dans ce secteur. Enfin, il faut rapprocher cette acquisition de la fusion entre Canal+ et TPS: celle-ci va donner naissance à un autre géant. Là encore, les autorités de régulation vont se prononcer. Le temps de faire leur travail.